
DELIBERATION DE18-058

L'an deux mille dix-huit, le douze juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à SAINT GÉRAUD DE CORPS sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 29 juin 2018

Présents : Serge FOURCAUD, Cyril AMELIN, Maryse BRAIT, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Thierry LANSADE, Jean-Luc FAVRETTO, Gérard BENOIST, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Yveline TESSONNEAU, Gérard BONNAMY, Jocelyne ARSIGNY, Pierre GUERALT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Magalie LEPLET.

Pouvoirs : Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Philippe FAYET à Gilbert DE MIRAS, Michel FRICHOU à Sylvie CROSSOIR.

Secrétaire : Magalie LEPLET

Membres en exercice : 31 Présents : 28 Votants : 31 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 31

OBJET : MODIFICATION DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES DU TERRITOIRE

Le Président rappelle la proposition faite par la Préfecture de la Dordogne et l'Architecte des Bâtiments de France pour des modifications des périmètres délimités des abords des monuments historiques du territoire, et la délibération DE17-090 du 17 octobre 2017 proposant les mises à jour.

Lors de l'enquête publique, deux propriétaires de monuments historiques privés ont émis des observations qui ont été transmises au service de l'état.

Ces derniers ont validé la requête, concernant le Château de Prats situé à Saint Seurin de Prats, avec le rétablissement du périmètre actuel sur le territoire girondin.

Pour toutes les autres communes concernées, les périmètres proposés sont maintenus.

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité :

1. **Valide** la proposition de la Préfecture de la Dordogne et de l'Architecte des Bâtiments de France,
2. **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires.

Le Président,
Thierry BOIDÉ